

# Un accord franco-suisse qui coule de source

**RHÔNE ET LÉMAN** La Suisse et la France ont signé hier deux accords sur les eaux du fleuve et du lac. Les discussions ont démarré en 2011 lors d'une sécheresse qui avait mis en péril le fonctionnement de centrales nucléaires hexagonales. La coopération en sort renforcée

MARC GUÉNIAT ET KYLIAN MARCOS

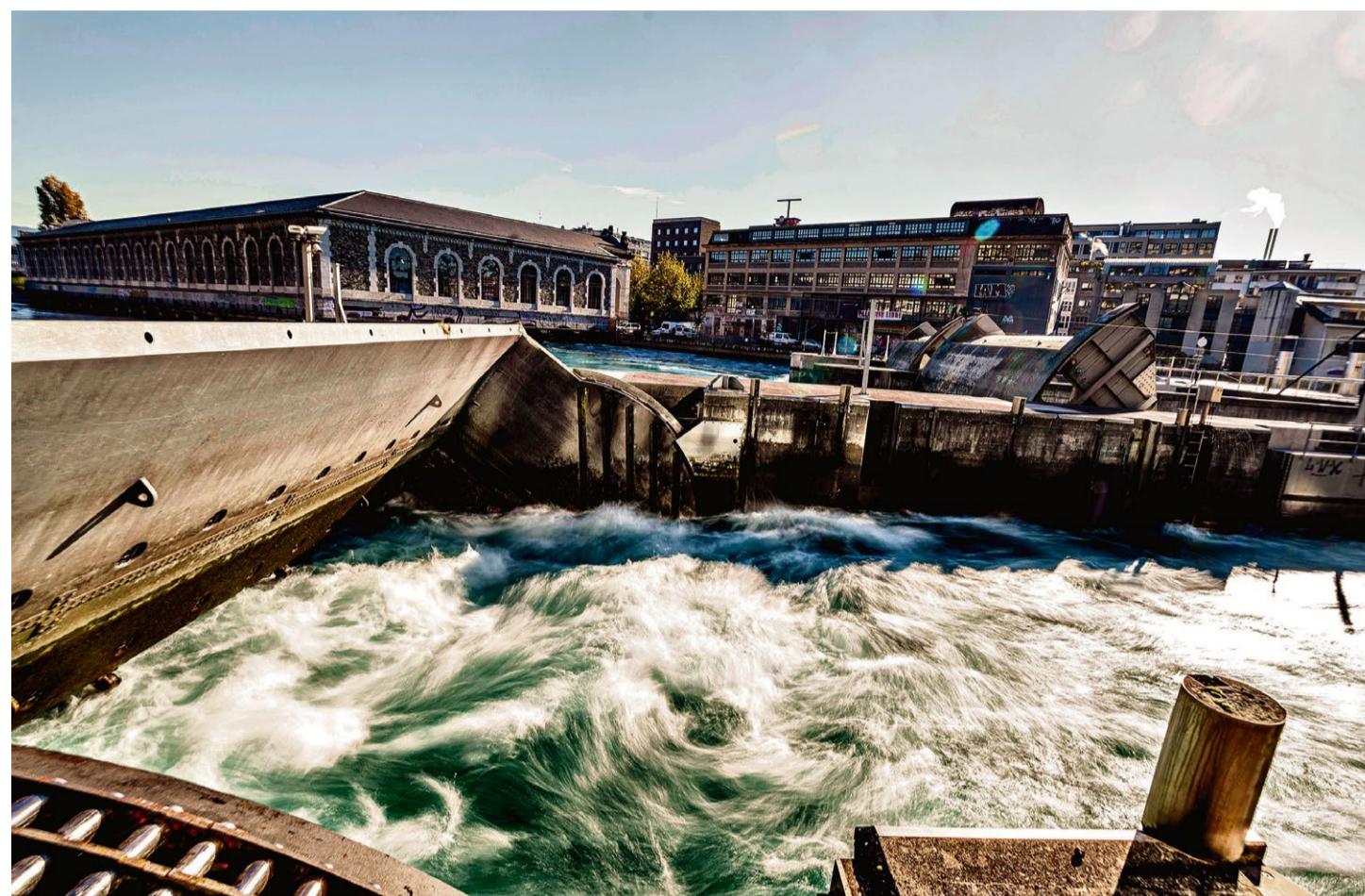
Hier matin à Genève, dans le magnifique cadre de la villa La Pastorale, proche de l'ONU, deux accords ont été signés par la France et la Suisse afin d'améliorer la gestion transfrontalière des eaux du Rhône et du Léman, dont le régime change sous l'effet du changement climatique qui vient perturber leurs multiples usages. Deux ans après le début – formel – des négociations bilatérales, ces textes doivent faciliter la coopération sur le niveau du lac et instituer une commission sur le fleuve, avec pour ambition d'atténuer l'impact des crues ou des sécheresses dont l'intensité et la fréquence augmentent. La hausse des températures altère le débit du fleuve, alors que les précipitations neigeuses diminuent.

L'enjeu est de taille, surtout pour la France: irrigation des terres agricoles, refroidissement de quatre centrales nucléaires (14 réacteurs), eau potable, énergie hydroélectrique (20 centrales), pêche et salinisation du delta en Camargue. Peu avant le début des négociations, l'agence française de l'eau expliquait que «le Rhône ne peut plus être géré comme une ressource inépuisable».

## Les crues de l'Arve inquiètent

Côté suisse, ce sont notamment les crues de l'Arve, dans les quartiers de Plainpalais et de la Jonction, qui préoccupent, comme en novembre 2023. Une rivière qui, en amont, fournit par ailleurs de l'eau française pour alimenter le barrage helvétique d'Emosson. Ce qui permet de comprendre les intérêts croisés des parties en présence.

Deux accords, donc, symboliquement actés dans le canton maîtrisant le «robinet» du Rhône que représente le barrage du Seujet en vertu de l'acte intercantonal de 1984 scellé entre Genève, Vaud et le Valais. L'invitation à la cérémonie est tombée à la dernière minute en raison de problèmes protocolaires, le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, ayant renoncé au déplacement. Il a probablement d'autres urgences, le gouvernement qu'il représente s'appretant à tomber



A Genève, le barrage du Seujet est considéré comme le «robinet du Rhône» car il maîtrise le débit du fleuve en aval. (8 NOVEMBRE 2023/DAVID WAGNIÈRES POUR LE TEMPS)

lundi prochain, tandis qu'il s'est en outre courroucé récemment de l'exclusion des élèves frontaliers du système scolaire genevois.

C'est son suppléant, Laurent Saint-Martin, ministre délégué chargé du Commerce extérieur et des Français de l'étranger, qui est venu saluer, autour d'une trentaine de diplomates et de fonctionnaires, une «nouvelle phase de la coopération» face aux «menaces contemporaines, concrètes, que fait peser le changement climatique sur l'hydrologie» du Rhône et du Léman.

Pour la Confédération, le conseiller fédéral Albert Rösti a, de son côté, souligné que ces accords s'inscrivaient dans une longue histoire de dialogue auquel la récurrence des crises, crues ou étages confère «une importance vitale». Le ministre a aussi rappelé que des négociations analogues doivent

«aboutir prochainement» autour du Doubs.

La beauté de ces accords réside dans le fait que les deux parties peuvent se déclarer vainqueurs, ce qui peut être la définition de la coopération. La Suisse conserve la haute main sur le robinet, ne prenant aucun engagement sur un débit ou un volume d'eau qui devrait être fourni à la France. Mais Paris obtient la création d'une commission bilatérale qui devra veiller à un usage «équitable et raisonnable» de la ressource hydrique, ne causant pas de «dommage significatif» à l'autre partie – c'est-à-dire à la France, puisqu'elle est située en aval. C'est «l'élément clé», indiquait au *Temps* l'ambassadeur confédéral Félix Wertli à l'entame des négociations. Cette commission consacre l'obligation d'échanger des informations techniques et de dialoguer dans un

cadre structuré, afin d'éviter le chaos administratif survenu lors de la sécheresse de 2011, laquelle menaçait le fonctionnement de centrales nucléaires. Et en cas de désaccord lors de situations dites «tendue» ou «de crise», un tribunal arbitral peut être saisi.

## Un éléphant nucléaire dans la pièce

«En fait, ces accords transposent en droit international l'acte intercantonal, entérinant une pratique datant du XIXe siècle», note Géraldine Pfleiger, professeure à l'Université de Genève et codirectrice avec Christian Bréthaut de la Chaire Unesco en hydropolitiques. Tous deux se sont spécialisés dans la gouvernance du Rhône, qui prend sa source dans la vallée de Conches, en Valais, et se jette dans la Méditerranée 812 kilomètres en aval.

Rien sur le débit du fleuve? C'est vrai sur le papier. Mais en pratique, l'accord sur le Léman prévoit des niveaux – hautes et basses eaux, soit un écart de moins de deux mètres entre les extrêmes – définissant ces situations. Mesurés sur le lac à la station fédérale de Saint-Prix (VD), ces niveaux ont nécessairement une incidence sur l'eau libérée en aval, dans le Rhône. «La France a ainsi acquis une petite marge de manœuvre, mais pas le droit à un volume garanti qui obligerait à pomper le lac en situation de sécheresse par exemple», relève Christian Bréthaut.

A ce sujet, la France s'adresse régulièrement, via la Compagnie nationale du Rhône, aux Services industriels de Genève pour qu'ils libèrent davantage d'eau du Rhône, en ouvrant les vannes du barrage du Seujet, pour satisfaire ses besoins. Ces demandes varient au

gré des aléas climatiques. En 2023, après les très fortes chaleurs et les faibles précipitations de l'année précédente, il y en a eu 23. Ce nombre a chuté à trois en 2024 avant de remonter à 13 cette année.

Curieusement, parmi les nombreux usages évoqués, les accords ne font aucune mention des centrales nucléaires, alors qu'un quart de la production électrique du pays dépend de ce fleuve. Sans compter que la construction de deux nouveaux réacteurs est prévue au Bugey, dans l'Ain. «C'est l'éléphant dans la pièce», souligne Géraldine

**«La France a acquis une petite marge de manœuvre, mais pas le droit à un volume garanti»**

CHRISTIAN BRÉTHAUT, CODIRECTEUR DE LA CHAIRE UNESCO EN HYDROPOLITIQUES DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Pfleiger, qui se demande si cette absence relève d'un choix tactique afin de ne pas laisser aux antinucléaires, majoritaires à Genève notamment, penser que ces textes servent avant tout aux centrales françaises. Questionné sur ce point, l'ambassadeur confédéral Félix Wertli déclare que l'accord, à travers la commission instituée, réunit les 30 instances franco-suisses concernées, incluant «tous les domaines majeurs».

Plus fondamentalement, Géraldine Pfleiger et Christian Bréthaut regrettent que les deux documents se concentrent sur la gestion de crise et négligent – sans toutefois l'interdire – la possibilité d'une gestion du fleuve à long terme, tenant compte de la préservation des écosystèmes. «Il s'agit d'une vision très anthropocentrée, loin de ce que ces mêmes Etats ont pu prôner à l'étranger.» De fait, les agences suisses et françaises de développement ont toutes deux promu, avec le Mékong, en Asie, une «gestion durable» de ses eaux, fortes de leur expérience dans la «diplomatie de l'eau». ■

## «Partager les connaissances est indispensable pour anticiper et gérer les crises»

**DOSSIERS FRONTALIERS** En visite à Genève hier pour signer deux accords sur le Rhône et le Léman, Laurent Saint-Martin, ministre français du Commerce extérieur, évoque aussi les élèves frontaliers, dont Genève ne veut plus, et la situation politique explosive dans l'Hexagone

PROPOS RECUEILLIS PAR PAUL ACKERMANN, PARIS, ET M. GT

Laurent Saint-Martin, ministre délégué français chargé du Commerce extérieur et des Français de l'étranger, était à Genève hier matin pour signer deux accords de coopération franco-suisse sur la gestion des eaux du Rhône et du Léman. Joint par téléphone, le macroniste analyse aussi les difficultés que traverse son pays, alors que le gouvernement de François Bayrou devrait être balayé lundi lors d'un vote de confiance.

Ces accords n'offrent pas de garantie à la France en termes de volume ou de débit du Rhône, tandis que les étages se multiplient. La France est-elle néanmoins satisfaite? Oui, c'est la raison de ma venue à Genève. Ces accords sont historiques, avec des avancées très importantes dans la coopération entre la France et la Suisse, liée aux enjeux du changement climatique. Les deux

accords sont complémentaires. Celui sur le Rhône offre, avec la commission instituée, une vue partagée sur tout ce qui touche au fleuve, régi par plusieurs conventions. Plus opérationnel, le texte sur le Léman permet d'activer une cellule de crise en fonction des seuils observés. C'est une réponse intelligente, scientifique, afin d'agir au besoin dans l'urgence.

**En cas de crise, et de désaccord entre les deux pays sur la réponse à y apporter, un tribunal arbitral peut être saisi. Un tel processus, long, peut-il réellement servir dans les situations urgentes?** Partager les connaissances est une condition indispensable pour anticiper et gérer les crises. En fixant des paramètres hydrologiques communs, ces textes aident de manière très concrète. Est-ce que ces accords de coopération sont la fin de l'histoire? Non. Sont-ils une étape structurante et essentielle? Oui.

**Le sujet des écoliers frontaliers, désormais indésirables à Genève, est un autre dossier franco-suisse du moment. Pourquoi une décision somme toute très locale suscite-t-elle autant d'émoi à Paris?** Il s'agit là aussi de garantir une bonne coopération transfrontalière. Chaque partie doit comprendre l'incidence de ses décisions sur l'autre, ici subie par la France. Un dialogue anticipé



**«Je ne fais pas de politique-fiction»**

aurait permis de comprendre la mise en tension sur notre école, avec des conséquences sur les élèves et les établissements scolaires. Ce dialogue doit avoir lieu.

**Sur des questions concernant notamment l'énergie, la défense, le développement durable ou la diplomatie, que valent les engagements de la France dans cette instabilité politique où le Rassemblement national pourrait arriver au pouvoir rapidement en cas de dissolution?** Je ne fais pas de politique-fiction. Il n'y a pas lieu d'évoquer un gouvernement Rassemblement national puisqu'il n'y a ni annonce ni volonté du président de la

République de dissoudre l'Assemblée nationale. Le contexte politique est celui-là: le premier ministre engage la responsabilité de son gouvernement lundi en proposant un débat précis sur la question de l'endettement de notre pays et de la réduction du déficit public. Cette décision est courageuse, démocratique, et les oppositions devraient saisir l'occasion pour présenter leurs propositions en matière budgétaire afin d'adopter un projet de loi de finances cet automne. Mais cela ne changera en rien la politique économique menée par le président de la République depuis 2017, à savoir une politique de l'offre, qui a rendu attractif notre pays, et d'ailleurs les investisseurs suisses l'ont bien compris [la Suisse est le troisième investisseur étranger en France, ndlr].

**Le président de la République a demandé à ses alliés de négocier avec les socialistes, ce qui pourrait faire fuir la droite traditionnelle dont le gouvernement a aussi besoin.** Nous sommes dans un moment de grande clarification où il faut que chacun fasse un pas vers l'autre. C'est l'esprit de coalition qui, je vous le concède, manque encore à la Ve République et qu'il nous faut construire. Nous avons œuvré pour qu'il puisse y avoir un dialogue constructif intégrant un certain nombre de propositions du groupe socialiste. Mais il faut d'abord que l'on soit d'accord sur le constat de l'endettement. A

partir de là, on peut construire ensuite un budget qui soit davantage conforme aux exigences de certaines oppositions comme le Parti socialiste. Sans quoi il n'y aura plus de gouvernement pour pouvoir construire un budget commun.

**La taxation des grandes fortunes est mise en avant dans les exigences de la gauche. Est-ce qu'une telle augmentation de taxes serait acceptable à vos yeux pour trouver un accord avec les socialistes?** La France est le pays le plus attractif d'Europe depuis six ans. C'est une bonne nouvelle pour l'ensemble des forces politiques. Il n'y a pas un député socialiste qui s'en plaint. Il faut être lucide sur ce qui nous a amenés là. Notamment, la fiscalité du capital, mais aussi la fiscalité sur les investisseurs, sur les entrepreneurs. Nous sommes ouverts à une discussion sur la fiscalité des hauts patrimoines mais si c'est pour faire revenir l'ISF tel qu'il existait avant 2017 et qui faisait fuir l'investissement, je crois que ce n'est pas une bonne idée. Nous devons nous mettre autour de la table pour comprendre ensemble ce qui permet à notre pays d'avancer. Un retour de l'ISF, c'est non pour nous mais cela ne veut pas dire qu'il ne peut pas y avoir de dialogue constructif sur une fiscalité qui n'enlève pas l'attractivité retrouvée de notre pays, tout en corrigeant certaines inégalités qui ont pu croître pendant les crises. ■